

L'ASSURANCE HABITATION EN 2021

ASSURANCES DE BIENS
ET DE RESPONSABILITÉ

SYNTHÈSE

En 2021, le marché de l'assurance habitation rebondit

En 2021, le nombre de contrats MRH s'établit à 44,4 millions, en progression de +2,2 % sur un an. Cette progression est de +1,8 % pour les contrats occupants et de +3,8 % pour les contrats non occupants. Parallèlement, le nombre de logements fin 2021 est estimé à 37,6 millions, en hausse de +1,1 % sur un an.

L'ensemble des cotisations des contrats MRH toutes garanties confondues (y compris Catastrophes naturelles) croît de +3,6 % sur un an, et s'élève à 11,7 milliards d'euros. La prime moyenne s'établit à 263 € HT. Elle augmente de +1,4 %, soit moins rapidement que l'indice FFB qui a enregistré une hausse de +4,8 % sur la même période.

En parallèle, la sinistralité du marché habitation augmente, se rapprochant de son niveau d'avant crise

3,6 millions de sinistres ont été indemnisés en 2021, pour une charge totale de 6,0 milliards d'euros. Par rapport à 2020, le nombre de sinistres progresse de +6 % et le montant des charges de prestations de +13 %. Cette dernière hausse provient ainsi à la fois de la hausse des fréquences des sinistres (+4,0 %) et des coûts moyens (+6,3 %).

Les sinistres relatifs à la garantie dégâts des eaux représentent 43 % du nombre total des sinistres et 30 % de la charge de prestations. Ils enregistrent une hausse de +15,1 % cette année.

Comparée à la sinistralité en 2019, la fréquence est désormais légèrement inférieure (-1,5 %). Le coût moyen des sinistres est lui aussi mal orienté sur l'année, il croît de +6,3 % par rapport à 2020, mais reste quasi-stable par rapport à 2019 (+0,8 %).

Au total, le ratio sinistres à primes, toutes garanties confondues, s'est détérioré en 2021 de près de 5 points de pourcentage, à 54,6 %. Cette détérioration est plus importante pour les contrats non occupants (+9 pp) que pour les contrats occupants (+4 pp). La charge, y compris les catastrophes naturelles, est estimée à 6,0 milliards d'euros, en hausse de +13,0 % sur un an.

En raison d'une sinistralité orientée à la hausse en 2021, le ratio combiné comptable net de réassurance s'établit à 98,3 % des primes pour l'ensemble du marché des dommages aux biens des particuliers. Il se dégrade d'un peu plus de 5 points de pourcentage par rapport à 2020, en raison d'une hausse de +9 % des charges de prestations et des frais généraux additionnés. Y compris les catastrophes naturelles, le ratio combiné net de réassurance s'établit à 99,7 % des primes, soit une dégradation de près de 1,5 point de pourcentage par rapport à 2020 principalement liée à un résultat de réassurance sensiblement plus négatif.

CHIFFRES CLÉS

	2020	2021	Variation
Contrats MRH (en milliers)	43 451	44 392	+2,2%
Dont contrats occupants	36 263	36 931	+1,8%
Dont contrats non occupants	7 188	7 461	+3,8%
Cotisations MRH (en millions d'euros)	11 281	11 691	+3,6%
Dont contrats occupants	10 255	10 595	+3,3%
Dont contrats non occupants	1 026	1 096	+6,9%
Prime moyenne MRH	260 €	263 €	+1,4%
Dont contrats occupants	283 €	287 €	+1,4%
Dont contrats non occupants	143 €	147 €	+3,0%
Fréquence MRH *	88,4 ‰	91,9 ‰	+4,0%
Dont Incendie	3,98 ‰	4,01 ‰	+0,6%
Dont Tempête, Grêle, Neige	10,2 ‰	7,9 ‰	-22,6%
Dont Vol	7,4 ‰	7,3 ‰	-1,6%
Dont Dégâts des eaux	34,2 ‰	38,5 ‰	+12,6%
Dont RC	9,1 ‰	9,2 ‰	+1,1%
Dont Bris de glaces	7,1 ‰	7,2 ‰	+1,1%
Coût moyen MRH *	1 574 €	1 672 €	+6,3%
Dont Incendie	8 399 €	9 768 €	+16,3%
Dont Tempête, Grêle, Neige	2 788 €	3 524 €	+26,4%
Dont Vol	1 838 €	1 818 €	-1,1%
Dont Dégâts des eaux	1 128 €	1 138 €	+0,9%
Dont RC	1 176 €	1 254 €	+6,6%
Dont Bris de glaces	469 €	481 €	+2,4%
S/P MRH *	49,9%	54,6%	+4,7 pts
Dont Incendie	100,8%	115,1%	+14,3 pts
Dont Tempête, Grêle, Neige	64,3%	61,3%	-3,0 pts
Dont Vol	30,1%	29,7%	-0,4 pts
Dont Dégâts des eaux	68,7%	76,8%	+8,2 pts
Dont RC	35,2%	37,5%	+2,3 pts
Dont Bris de glaces	35,3%	36,8%	+1,4 pts
Taux de souscription			
Incendie	100,0%	100,0%	0,0 pt
Tempête, Grêle, Neige	100,0%	100,0%	0,0 pt
Vol	91,7%	91,6%	-0,1 pt
Dégâts des eaux	97,8%	97,8%	-0,0 pt
RC	93,0%	93,1%	+0,1 pt
Bris de glaces	91,5%	90,9%	-0,6 pt

* Y compris les Catastrophes naturelles



Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.